

La Roche-sur-Yon, le 10 juin 2026

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges
Madame la Vice-Présidente en charge de
l'urbanisme

Mme Anne BIZON
Maison de l'intercommunalité
BP 10267 La Fournière
85702 POUZAUGES Cedex

Le Président

Vos réf. : AB/EBC/2026-04-063

Nos réf. : DL/NR/CL/2026 - 15

Tél direct : 02.51.44.35.22

Courriel direct : direction85@cma-paysdelaloire.fr

Dossier suivi par Catherine LICOT

Objet : Modification simplifiée N°5 du PLUi du Pays de Pouzauges - Avis des PPA

Madame la Vice-Présidente,

Par courrier en date du 24 avril 2026, dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées, conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, vous nous avez transmis pour avis le projet de modification simplifiée n°5 du PLUi du Pays de Pouzauges.

Cette procédure de modification a pour objet :

- La modification et la suppression d'emplacements réservés
- L'ajout de 3 bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zone agricole
- La correction d'erreurs matérielles de zonage

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire se doit de rester vigilante sur les possibilités d'implantation et de développement des entreprises artisanales. Leur présence est un enjeu à plus d'un titre: participation au maillage et à l'attractivité des territoires, vecteur de lien social, maintien et création d'emplois, richesse des savoir-faire ...

Après avoir examiné avec attention les éléments du dossier, nous considérons que les intérêts des entreprises artisanales ne sont pas impactés par les modifications envisagées, ces dernières n'occasionnant aucune restriction ou contrainte supplémentaire à l'exercice ou au développement de leurs activités sur le territoire. Par conséquent, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de La Loire émet un avis favorable au projet de modification simplifiée N°5 du PLUi du Pays de Pouzauges.

Nous sommes, bien entendu, à votre écoute pour tout accompagnement futur de nature à faciliter la réalisation de vos projets de développement économique (étude d'implantation, accompagnement des porteurs de projet, animations thématiques, ...).

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président de la CMA de niveau départemental - Vendée,
Vice-Président de la CMA de Région des Pays de la Loire



Daniel LAIDIN